

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE**

Séance du 12 avril 2025

Délibération n°2025/067

Objet : Affectation du résultat 2024 – Régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du service public de l'assainissement collectif

Nombre de membres 46			L'an deux mille vingt-cinq, le douze avril, à 11h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI. Attilius CECCALDI est désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint.
En exercice	Présents	Votants	
46	29	35	
Pour	Contre	Abstentions	
31	2	2	
Présents : ACQUAVIVA Stella – BASTIANI Angèle – BENIGNI Marie-Jeanne – CANANZI Ange – CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASANOVA Antone – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Pierre – D'ORNANO Pierre-Paul – FRANCISCI Paul-Antoine – GENUINI Benjamin – GUERRIERI Jean-Paul – GUERRINI Antoine – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MORETTI Jean-Baptiste – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Charles – SAULI Joseph – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : CUBADDA Charles a donné procuration à MATTEI Joseph – LIONS Paul a donné procuration à SALDUCCI Ange – MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique a donné procuration à ROMANI Sylvie – MARCON-VINCENTELLI Jeanine a donné procuration à TORRACINTA Marcel – MARIANI Frédéric a donné procuration à CASANOVA Antone – MONTI-ROSSI William a donné procuration à MORTINI Lionel.			
Absents : ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BANDINI Christian – BASTIANELLI Ingrid – BATAILLARD Camille – COLOMBANI Barthélémy – GUIDICELLI Paul – GUIDONI Martine – LE GALL Caroline – SAVELLI René – TURCHI François.			
Convocation envoyée le : 04/04/2025 Et affichée le : 04/04/2025		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 18/04/2025	

VU l'avis du Conseil d'exploitation de la régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du service public de l'eau potable « Acqua Publica Balanina » en date du 12 avril 2025,

Le Conseil communautaire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2024 de la Régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du service public de l'eau potable constatant les soldes d'exécution en fonctionnement et en investissement apparaissent comme suit :

Il est proposé d'affecter le résultat 2024 de la manière suivante :

AFFECTATION DE RÉSULTAT au 1068	0,00 €
REPORT EN DEPENSE DE FONCTIONNEMENT	213 127,58 €

Le Conseil Communautaire,

CONSTATE Par 31 Voix POUR, 2 Voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1	
A/ RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	436 804,27 €
B/ RESULTAT ANTERIEUR REPORTEES Ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	- 223 676,69 €
C/ RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	213 127,58 €
D/ SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N-1	437 283,52 €
E/ SOLDE DES RESTES A REALISER INVESTISSEMENT N-1	91 725,58 €
Besoin de financement	
Excédent de financement	
F/ BESOIN DE FINANCEMENT = D + E	
BESOIN D'AFFECTATION	
Pour le montant du résultat à affecter en C (ci-dessus)	213 127,58 €
1/ AFFECTATION EN RESERVE R 1068 en investissement	
G/ au minimum, couverture du besoin de financement F	213 127,58 €
H/ REPORT DE FONCTIONNEMENT R002	

Fait à L'Île-Rousse, le 12 avril 2025

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance
Attilius CECCALDI

Le Président
Lionel MORTINI

